

TÉMOIGNAGES

SÉNAT

Le MARDI 16 décembre 1947.

En conformité de l'ordre de renvoi du 15 décembre 1947, le Comité permanent des relations commerciales du Canada se réunit à 10 h. 30 du matin et aborde l'étude des questions faisant l'objet de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce négocié à la deuxième session de la Commission préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à Genève du 10 avril au 30 octobre 1947.

L'hon. M. EULER occupe le fauteuil.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, le Comité est convoqué, comme vous le savez, en vue d'étudier le sujet de la résolution relative aux accords commerciaux de Genève. Nous avons aujourd'hui parmi nous, pour nous aider, M. McKinnon, président de la Commission du Tarif, et M. Deutsch, du ministère des Finances, ainsi que M. Kemp, du ministère du Commerce. Je regrette d'ignorer leurs fonctions officielles dans ces ministères. Vu que nous ne connaissons pas ces accords commerciaux,—du moins, il en est ainsi dans mon cas,—je crois que tout ce que nous pourrions faire aujourd'hui sera d'entendre ces messieurs qui étaient les représentants du Canada lors des négociations sur lesquelles reposent les accords conclus à Genève. Avant qu'ils prennent la parole, le leader du Gouvernement au Sénat, le sénateur Robertson, tient peut-être à faire quelques remarques.

L'hon. M. ROBERTSON: Monsieur le président, il n'y a qu'une remarque que je veux faire dès le début. M. McKinnon m'a dit qu'à cause de sa situation délicate comme négociateur de l'accord au nom du Canada, situation dans laquelle il pourra encore se trouver lors de négociations futures, il était fort possible qu'il lui fût difficile de répondre à certaines questions sans risquer de compromettre sa situation à l'avenir. J'en ai parlé au président et lui ai dit que M. McKinnon déciderait lui-même s'il devait répondre ou non à une question, et s'il lui faut refuser de répondre à une question, je suis sûr que le Comité comprendra son point de vue. Tous devront faire preuve de discernement à cet égard.

Le PRÉSIDENT: Il conviendrait peut-être de laisser M. McKinnon faire son exposé sans l'interrompre et de l'interroger ensuite. C'est au Comité d'en décider. Quel est le désir du Comité ?

L'hon. M. BALLANTYNE: Nous l'interrogerons à la fin de son exposé.

L'hon. M. KINLEY: Qu'il présente d'abord son exposé.

Le PRÉSIDENT: Je ne serai pas très sévère si l'on glisse une question. Quel est votre désir, monsieur McKinnon ?

M. MCKINNON: Je n'ai pas préparé d'exposé, monsieur le président, et ce que le Comité décidera m'agréera.

L'hon. M. HAIG: Monsieur le président, je tiens à dire que je ne suis pas de l'avis du leader du Gouvernement, le sénateur Robertson. Il veut revenir à la vieille méthode qui existait avant la première guerre mondiale: la diplomatie secrète. Je ne crois pas que nous devions l'adopter. Nous n'avons rien à cacher, et il ne devrait y avoir rien de secret touchant nos négociations avec les États-Unis, la Russie ou tout autre pays. Plus tôt le monde adoptera la ligne de conduite prônée par un grand nombre d'entre nous, soit la diplomatie au grand jour, mieux ce sera. Je répète que je tiens à protester contre les paroles du leader du Gouvernement.